

Beyrouth le 10 mai 2019,

Le Proviseur
À
Tous les parents d'élèves

Réf : YR n° : 0024

Objet : Bourse excellence accordée en 2019-2020.

Chers parents,

Une bourse d'excellence¹ sera accordée aux élèves² du Lycée français international Elite de Beyrouth pour l'année scolaire 2019/2020 dont la moyenne annuelle obtenue à la fin de l'année scolaire 2018/2019 est comprise entre 16.50 et 20 selon le tableau suivant :

| Moyenne annuelle comprise entre | Pourcentage Bourse d'excellence accordée |
|--|---|
| 16.50 et 16.99 | 15% |
| 17.00 et 17.99 | 20% |
| 18.00 et 18.99 | 22% |
| 19.00 et plus | 25% |

Pour un élève, provenant d'un établissement homologué par le Ministère français de l'Education Nationale, l'obtention de la bourse d'excellence est automatique selon la moyenne annuelle obtenue dans son établissement d'origine.

Une étude du dossier et un examen d'entrée s'ajoutent à la moyenne annuelle d'un élève, provenant d'un établissement non homologué par le Ministère français de l'Education Nationale, pour l'obtention de la bourse d'excellence.

Nous vous remercions de votre confiance et vous assurons de notre profond dévouement pour la réussite de vos enfants.



Le Proviseur
Yves ROYER

¹ Bourse d'excellence représente un pourcentage des droits de scolarité de l'année scolaire 2019/2020.

² Elèves du LFIE Beyrouth : élèves inscrits au LFIE pour l'année scolaire 2019/2020 ou élèves déjà scolarisés au LFIE Beyrouth pour l'année scolaire 2018/2019.